

TARIF des HONORAIRES

Année 2018

Vente : à la charge de l'acquéreur

- ⇒ Base de 6% TTC sur le net vendeur pour un mandat simple.
- ⇒ Base de 5% TTC sur le net vendeur pour un mandat exclusif.
- ⇒ Minima de 6 000 euros TTC

Location:

- ⇒ 14.4 % TTC, sur le total annuel des loyers avec charges
- ⇒ 7.2 % TTC à la charge du bailleur
- ⇒ 7.2 % TTC à la charge du locataire

Honoraires maxi à la charge du locataire (€TTC) : Plafond (€/m² habitables)

- ⇒ 3/4 Pour l'entremise, la négociation, la visite, le dossier et le bail, avec un maxi à 8 €/m² (sauf zone tendue 10 ou 12€/m²)
- ⇒ 1/4 Pour l'état des lieux d'entrée avec un maxi à 3 €/m²